



CONSEIL MUNICIPAL
29 JUIN 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° 2023-217

L'an deux mille vingt-trois, le 29 juin à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 22 juin 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

ETAIENT PRESENTS : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, M. Frédéric GUILLAUMON, Mme Soraya LAUGARO, M. Jean-Yves GATAULT, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, Mme Christelle MARTINEZ, M. François DUSSAUBAT, Mme Danielle PUJOL, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Jean-Claude PINGET, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Véronique DUCASSY, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Florence MOLY, Mme Michèle MARTINEZ, M. Georges PUIG, M. Jean CASAGRAN, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, M. Pierre PARRAT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, M. Yves GUIZARD, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES.

REPRESENTE(S) : Marie BACH, ayant donné pouvoir à Véronique DUCASSY, Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Jacques PALACIN, ayant donné pouvoir à Frédéric GUILLAUMON, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à André BONET, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Edouard GEBHART, ayant donné pouvoir à Danielle PUJOL, Michèle RICCI, ayant donné pouvoir à Patricia FOURQUET, Marie-Christine MARCHESI, ayant donné pouvoir à Jean-Yves GATAULT, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à Charles PONS, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT, Chantal GOMBERT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Catherine PUJOL, ayant donné pouvoir à Bernard REYES

ABSENT(S) : Mme Charlotte CAILLIEZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien MENARD

Paris 2024 : Perpignan Ville Étape du parcours de la flamme olympique

M. Sébastien MENARD expose :

Mes chers collègues,

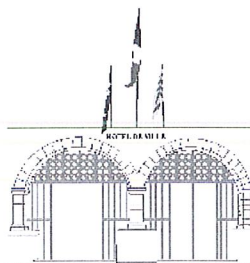
La flamme olympique, symbole de paix et d'unité entre les peuples, est allumée à Olympie et ramenée jusqu'au pays hôte qui sera, en 2024, la France. Durant son périple d'Athènes jusqu'à Paris, la flamme parcourt tout le territoire français jusqu'au soir de la cérémonie d'ouverture des Jeux.

Dans ce contexte, la ville de Perpignan est désignée "Ville étape" du relais de la flamme Olympique pour Paris 2024.

Les Villes étapes sont au cœur des festivités organisées le long du parcours de la flamme, parade dans les rues de la Ville, célébration active, gratuite et ouverte à tous, composée d'animations sportives et culturelles.

Les 3 objectifs majeurs du relais de la flamme sont :

- Engager largement les français, offrir un relais populaire, ouvert à tous pour annoncer l'arrivée des jeux dans le pays hôte.



- Mettre en lumière notre territoire dans le respect de l'environnement.
- Valoriser ceux qui font le sport au quotidien.

En conséquence, il convient de conclure une convention qui détaille les phases de coopération entre la Ville de Perpignan et le comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques (COJO)

Considérant que le parcours de la flamme est une grande fête populaire symbole de partage, de fraternité, de diversité et de solidarité,

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver la conclusion d'une convention entre la Ville de Perpignan et Paris 2024
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la présente convention et toutes pièces utiles en la matière,

OUI cet exposé,
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

54 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230629-175692 -DE-1-1
Accusé reçu le : **04 JUIL. 2023**
Affiché le : **04 JUIL. 2023**

M. Sébastien MENARD, Pour le Maire l'Adjoint délégué

